



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

L'enseignement de la traduction chinois-français en spécialité de français, retour d'expérience et suggestions

Julien Portier

Université des Langues et Cultures de Pékin, Chine
portier@163.com

Reçu le 22-02-2017 / Évalué le 03-05-2017 / Accepté le 19-05-2017

Résumé

Durant six années de cours de traduction à destination des élèves de Licence et de Master au département de français de l'Université des Langues et Cultures de Pékin (BLCU), l'auteur du présent article a établi une pratique pédagogique permettant à la fois de respecter une référence permanente aux usages de la pratique professionnelle, tout en y intégrant des aménagements (sur les délais, la taille et la nature des textes) qui, s'ils s'éloignent des réalités du terrain, permettent de mieux profiter des nombreux avantages qu'offre l'enseignement de cette discipline, dans le cadre toutefois restreint qui lui est accordé au sein du cursus classique du français de spécialité.

Mots-clés : enseignement de la traduction, département de français, pratiques professionnelles et pédagogie

法语专业汉法翻译教学 经验总结与建议

摘要：在北京语言大学法语系教学的六年间，本文作者积累了大量教授本科生和硕士生翻译的经验。翻译在法语专业教学侧重点应该放在翻译实践上，为了更好地利用翻译教学的优势，仍应在文章的长度、性质和翻译期限进行一些调整。

关键词：翻译教学，法语系，翻译实践与教学法。

Teaching of chinese-french translation in french specialty, experience and reflection

Abstract

Teaching translation for Bachelor and Master students at the BLCU's department of French during six years, the author applies a pedagogical practice which have the uses of the professional practice for reference, but that include some adjustments (about delays, the length and the nature of the texts) in aim to profit of all the advantages provided by the discipline whereas the course is in the restrained frame of the French specialty classic cursus.

Keywords: teaching of translation, department of French, professional practices and teaching method

Durant la dernière décennie, la Chine a vu fleurir au sein de ses universités dédiées à l'apprentissage des langues, un certain nombre d'instituts ou départements spécifiquement orientés vers l'apprentissage de la traduction et de l'interprétation et entendant former leurs étudiants comme de futurs traducteurs-interprètes. Cependant, tandis que ces initiatives nouvelles ont émergé, l'enseignement de la traduction au sein de la filière classique en spécialité de français s'est maintenu sans discontinuité. Le présent article se propose de témoigner de l'enseignement de la traduction tel qu'il est pratiqué dans un département de français « classique » (non-spécifiquement orienté vers la formation de traducteurs et interprètes professionnels), de définir les avantages d'une telle pratique (aussi mais pas seulement, par rapport à une approche plus professionnalisante) ainsi que les conditions de son succès.

Le témoignage porte sur l'expérience de six années d'enseignement de la traduction chinois-français au département de français de l'Université des Langues et Cultures de Pékin. Au bout de ces six dernières années, un premier bilan est déjà possible : les appréhensions initiales ont été levées, les difficultés du public des étudiants chinois en spécialité de français sont à présent mieux cernées, modes et critères d'évaluation se sont peu à peu affinés. Après ces quelques années surtout, l'intérêt d'un tel cours se fait toujours plus manifestement perceptible, à condition que l'on respecte un certain nombre de principes inhérents à la situation pédagogique de cet apprentissage.

Il s'agira donc dans un premier temps de présenter le cours, son fonctionnement propre ainsi que son intégration dans un cursus plus vaste. Seront ensuite définies les compétences qu'il permet de stimuler, afin d'en dégager les conditions requises, les variables envisageables et les écueils à éviter pour la meilleure réalisation de cet objectif pédagogique.

1. Présentation du cours

1.1 Intégration de l'enseignement en licence et master : un cours de niveau avancé

Au département de spécialité de français de l'Université des Langues et Cultures de Pékin (désignée ci-dessous par son sigle anglais BLCU), la traduction du chinois vers le français concerne deux cursus : les deux semestres de la quatrième année de licence où depuis deux ans, conformément à la politique de réduction des volumes horaires en fin de cycle, elle a fusionné avec le cours de rédaction en un enseignement alterné sur une base bimensuelle ; et les deux semestres de la première année de master. Si contrairement à la spécialisation en français proposée par

l'Institut de traducteurs et d'interprètes dans la même université¹, le département de français n'est pas spécifiquement orienté vers une formation professionnelle en traduction (la linguistique et la littérature demeurant les deux principales orientations académiques du département), une certaine importance est cependant accordée à l'enseignement de cette discipline. En effet, les étudiants de licence sont initiés à la traduction dès la troisième année avec deux semestres consacrés à la traduction du français vers le chinois, tandis qu'une initiation à l'interprétation occupe trois semestres répartis entre la troisième et la quatrième années.

Répartition des cursus de traduction-interprétation en spécialité de français						
Cours d'initiation à	3 ^e année de licence		4 ^e année de licence		1 ^{ère} année de master	
	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre
la traduction	français-chinois	français-chinois	chinois-français*	chinois-français*	chinois-français*	chinois-français*
l'interprétation	_____	français-chinois	français-chinois	chinois-français*	dans les deux sens	dans les deux sens

*cours dont est chargé l'auteur et qui servent de référence à la rédaction du présent article

Dans cet ensemble, l'enseignement de la traduction chinois-français se concentre sur les deux semestres de la quatrième année après que les étudiants ont déjà été initiés à la traduction du français vers le chinois au cours des semestres précédents.

La chronologie observée dans la progression des cursus atteste bien que la traduction du chinois vers le français est conçue comme la pratique la plus difficile venant parachever un processus initiatique préalable. Du point de vue des compétences en langue étrangère, dans le même cadre disciplinaire, l'étudiant est amené à passer d'un effort de compréhension (français-chinois) à un effort d'expression (chinois-français), en d'autres termes, de la version au thème, une progression a priori pertinente, bien que les deux exercices soient de natures fort différentes.

1.2 Principes et déroulement du cours : la traduction professionnelle comme cadre de référence

Grâce aux méthodes didactiques proposées par Daniel Gile dans *La traduction, la comprendre, l'apprendre*², largement diffusées en Chine par la version chinoise de Liu Heping³, l'enseignement de la traduction, dans les départements de spécialité également, ne se résume plus, et ce depuis longtemps, aux exercices de thème et version. Notons d'ailleurs qu'avant la création de l'Institut de traducteurs et

d'interprètes de la BLCU, c'est Mme Liu Heping elle-même qui assurait les cours de traduction et d'interprétation au sein du département de chinois, ces mêmes cours que l'auteur du présent article enseigne en partie aujourd'hui. Ainsi, l'essentiel de la méthode pédagogique observée en cours de traduction chinois-français est inspiré de ce que préconise Daniel Gile. La traduction n'est nullement conçue comme un exercice de langue coupé du réel, mais bien comme une discipline intellectuelle qui tire ses critères et principes de la réalité de sa pratique professionnelle. De ce fait, l'enseignant, s'il n'a nul besoin de donner dans les fioritures d'un jeu de rôles ou des excès des TICE qui ne tromperaient personne⁴, doit en revanche régulièrement rappeler les trois « loyautés » auxquelles le traducteur est engagé (loyauté au commanditaire de la traduction, à l'auteur du texte et à son futur destinataire)⁵. Évidemment, si jeu de rôle il y a, il s'agit surtout de permettre à l'élève de s'identifier à chacune de ces trois externalités de manière à comprendre quels sont leurs intérêts respectifs et comment ces facteurs doivent guider le traducteur dans le choix de la meilleure solution possible. En effet, arbitrer entre différentes possibilités de traduction, c'est trouver celle qui permet, le mieux possible ou au moindre mal, de retransmettre le message que l'auteur a voulu délivrer dans le texte initial auprès d'un nouveau public, d'offrir au commanditaire une traduction de qualité dans les délais impartis, et enfin de fournir au lecteur, destinataire final de la traduction, le même message que celui qui était délivré initialement dans une langue qu'il ne pouvait pas comprendre. Cette mise en condition à partir de la situation réelle du traducteur professionnel, rend nettement plus concrets les critères d'authenticité et d'admissibilité (linguistique, culturelle et cognitive) exigés d'un texte traduit. En un mot, cet effort d'imagination permettra à l'apprenant de ressentir à quel point c'est sans doute sa capacité à accomplir la meilleure transmission possible du message qui lui permettra de satisfaire les exigences le plus souvent convergentes de ces trois entités. Pour les apprenants comme pour l'enseignant, se référer aux conditions réelles de la traduction professionnelle, c'est rendre plus concrets et donc mieux assimilables, les critères traditionnellement choisis pour l'évaluation d'une traduction.

Cependant, pour un cours de traduction du chinois vers le français, c'est-à-dire vers la langue étrangère, il ne s'agit là que d'une base théorique, le tout n'étant pas uniquement de l'assimiler mais bien de se doter des outils capables de la mettre en œuvre dans des actes de traduction. Pour pouvoir répondre à la somme et la diversité des interrogations que l'effort de traduction soulève chez les étudiants, il est bon d'aménager le déroulement du cours de manière à démultiplier les possibilités d'échanges, d'explications et de réflexion collective. Contrairement à la première séance du semestre généralement occupée par un contenu plus théorique orienté

sur le programme à suivre (initiation à la traductologie, méthodologie, réflexion sur les divergences méthodologiques qui peuvent apparaître suivant la nature du texte, traduction des sous-titres...), chacune des séances de cours est consacrée à un texte à traduire, donné comme travail personnel à la fin de la séance précédente, puis préalablement remis à l'enseignant via Internet suivant un délai strictement établi. Voici ci-dessous le déroulement observé pour une séance d'environ deux heures :

- (1) Évaluation succincte donnée oralement du travail personnel de chacun des élèves. Ce premier retour personnalisé sur la tâche accomplie par l'élève, permet au professeur de donner une première appréciation générale sur la qualité de la traduction proposée, sans oublier d'insister sur les progrès réalisés par rapport aux devoirs précédents ainsi que les défis qui restent à relever. Cette prise de contact, pour être quelque peu formelle et pas forcément la partie la plus agréable du cours, se déroule en moins d'une dizaine de minutes.
- (2) Prise de parole des élèves. Dans cette étape, le professeur se cantonne le plus possible à un rôle d'animateur-référent en encourageant les élèves à s'exprimer et échanger librement sur les difficultés rencontrées lors de l'exercice de traduction ainsi que sur les solutions envisagées. L'idéal est que chaque apprenant puisse avoir la parole tout en évitant les redites. Si durant cette partie du cours, l'initiative et l'orientation de la discussion sont laissées aux élèves, l'enseignant est en revanche abondamment sollicité sur des questions généralement extrêmement diverses (reviennent assez régulièrement des problèmes de lexique ou bien la difficulté à restituer en français le sens de certains groupes nominaux ou structures de phrases chinoises). Bien menée, avec des étudiants mis en confiance, cette partie qui est sans doute la plus riche du cours, a tendance à déborder sur la deuxième heure.
- (3) Présentation et commentaire du corrigé de l'enseignant. Pour chaque travail donné, le professeur prépare un corrigé qu'il soumet à l'appréciation des étudiants. Évidemment, les francophones non-natifs risquent de voir des erreurs d'interprétation là où il n'y en a pas réellement, et certains sont parfois encore peu habitués aux décalages formels qui peuvent apparaître notamment dans la traduction d'un texte informatif. Cette étape est cependant nécessaire car elle permet d'approfondir un débat constructif sur les diverses solutions envisageables, le corrigé étant généralement bien accueilli par les étudiants qui y découvrent ou redécouvrent des structures de phrases et un vocabulaire français auxquels ils n'auraient pas forcément pensé par eux-mêmes. Il est parfois intéressant de faire évoluer le corrigé durant cette étape en reprenant à son compte des solutions évoquées au

cours de l'étape précédente et qui ont su faire l'unanimité. Le corrigé est envoyé aux élèves après la séance, non pas comme un objectif à atteindre (il est a priori inatteignable pour des francophones non-natifs) mais comme un exemple d'une des traductions envisageables pour le texte en question.

- (4) Corrigé des traductions proposées par les élèves. L'enseignant conserve idéalement, à la fin du cours, un peu de temps pour la correction des traductions des élèves. S'il est rare que toutes les copies puissent être examinées, il est bon en revanche d'en présenter quelques-unes pour valoriser les solutions satisfaisantes proposées par les élèves et qui peuvent faire office d'alternatives à celles du corrigé, également aussi pour insister sur les erreurs les plus représentatives des difficultés rencontrées.

Remarques : le degré et le mode d'intervention de l'enseignant lors d'une séance de cours variera sans doute en fonction du niveau de la classe, de simple arbitre pour un niveau très avancé, il devra sans doute se faire inflexiblement plus pédagogue face à un public débutant. Puisqu'il ne s'agit nullement d'un cours de FLE à proprement parlé, la langue de communication peut très bien être le chinois comme le français, pragmatisme et naturel devant être privilégiés pour faciliter les échanges.

1.3 Libertés prises à l'égard du cadre professionnel de la traduction

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le cours de traduction en spécialité de français, d'une manière sans doute très proche des cursus plus spécifiquement orientés vers la traduction professionnelle, s'inspire le plus possible de la situation réelle du métier, dans le déroulement du cours comme pour les critères d'évaluation. Cette référence peut cependant permettre un certain nombre de libertés : l'élève n'est pas un traducteur, du moins pas encore, et le rôle de l'enseignant ne pourrait se cantonner à celui d'un commanditaire virtuel. En spécialité notamment, la traduction n'est somme toute qu'un cours parmi tant d'autres, et si cette discipline est étudiée pour elle-même, elle l'est avant tout pour son intérêt intellectuel et cognitif. Ce regard extraprofessionnel porté sur la traduction semble notamment manifeste dans l'orientation du choix des textes, de la longueur des extraits et de la durée des délais.

1.3.1 Le choix des textes

Le marché de la traduction n'offre pas toujours des textes d'un grand intérêt pédagogique ou culturel pour des étudiants en français de spécialité. On sait par

exemple qu'un traducteur professionnel est généralement amené à se spécialiser dans un domaine particulier, préférablement technique, pour pouvoir pleinement vivre de son art. Les traducteurs assermentés auprès d'administrations, s'ils sont assis sur un marché plutôt lucratif, ne jouissent pas non plus d'une grande variété quant à la nature des textes à traduire, une situation fort similaire à la traduction en entreprise... Au contraire, l'enseignant a la chance de pouvoir choisir et varier à son gré la nature et le thème des textes à traduire. Cette liberté de choix peut s'exercer selon des critères pédagogiques : difficulté croissante d'un texte à l'autre, extraits qui rendent manifeste l'importance de la recherche de connaissances *ad hoc*, ou la mobilisation plus ciblée de telle ou telle compétence... Dans un niveau avancé et s'il dispose d'un temps long, l'enseignant pourra agrémenter son cours d'une variation extrême des situations de traduction : textes informatifs allant du mode d'emploi à l'article de presse tout en passant par les discours politiques, textes littéraires aux défis multiples allant de la poésie aux romans classiques et contes pour enfant, sous-titrage de films... L'étudiant ainsi écartelé entre des habitudes de traduction contradictoires (traduire un poème classique nécessite de remettre sérieusement en doute l'opposition forme-sens pourtant largement invoquée dans la traduction d'un article de presse contemporain) verra sa réflexion sur l'acte de traduction grandement amplifiée. Au contraire, dans la situation d'un niveau moins avancé et d'un temps restreint (il s'agit typiquement du deuxième semestre de la quatrième année de licence amputé de moitié par la rédaction du mémoire de fin d'études), le recours à l'« interdisciplinarité » est une solution intéressante : l'enseignant peut mobiliser les connaissances acquises lors des autres cours dont il a la charge (typiquement la rédaction ou la littérature, où ont été abordées l'écriture ou l'analyse d'un type de texte particulier, dans une thématique donnée, etc.). Cet effort de rapprochement typologique ou thématique permet de mettre en valeur l'importance des compétences para- ou extralinguistiques du traducteur, tout en facilitant la tâche des étudiants qui, disposant déjà de compétences acquises ou en cours d'acquisition durant les autres cours, pourront mieux concentrer leurs efforts sur les tâches plus intimement liées à la reformulation du message en langue cible.

Notons cependant que les progrès des élèves confrontés à un texte d'une nature et d'une thématique données, se font généralement clairement ressentir seulement au bout de la troisième séance de cours. L'enseignant doit donc savoir résister à l'envie de changement qui peut souvent se manifester de la part des élèves : trois séances de cours sur un même sujet et sur un même type de texte (voire sur trois extraits d'un même texte) sont un strict minimum.

1.3.2 La longueur des textes et des délais

Le marché de la traduction chinois, outre des rémunérations particulièrement basses, se distingue également par des délais excessivement courts qui poussent

le traducteur à travailler dans l'urgence. Dans le cadre d'un cours, vouloir à tout prix reproduire les conditions réelles de la traduction professionnelle risque de se heurter rapidement à la logique pédagogique. Un étudiant débutant en traduction et immédiatement confronté à de longs textes à traduire en un délai très court, traduira naturellement très mal, sans savoir exactement d'où proviennent ses erreurs ; en spécialité de français, il décidera bien vite de laisser à d'autres, cette étrange pratique masochiste ! Pour un niveau avancé également, des textes longs à traduire en peu de temps, rendront manifeste la contradiction qui oppose performance et réflexion. Plus le texte est court, plus le délai imparti est long, plus l'élève a le temps de la réflexion : traduire ne signifie plus « sauver les meubles » mais bien affiner son rapport au texte, à travers lui, au langage et aux deux langues. Or, en spécialité de français, c'est aussi cela qui est recherché dans l'enseignement de la traduction : permettre à l'étudiant de construire un rapport plus concret, plus abouti et moins intuitif au langage, une compétence qui lui sera utile dans toutes les autres disciplines. Il apparaît donc évident que l'enseignement de la traduction en français de spécialité tendra à valoriser cette réflexion sur la langue et le langage aux dépens de la performance à proprement parler, ainsi donc, à favoriser des textes relativement courts et des délais modérés. En d'autres termes, la taille réduite du texte à traduire permettra d'exploiter pleinement le déroulement du cours décrit précédemment, tandis qu'un texte long forcera l'enseignant à parer au plus urgent. L'éclectisme, les échanges et la réflexion sont autant de facteurs qui permettent de faire de cette discipline si ardue pour des étudiants de spécialité, un moment privilégié de leur apprentissage.

En bref, dans le cadre de cet enseignement non spécifiquement orienté vers la traduction professionnelle, la traduction n'est pas uniquement enseignée pour elle-même, mais aussi pour ce qu'elle offre, à savoir, un rapport plus concret, plus profond et plus affiné au langage, à la langue, à la variété des textes en langue étrangère et en langue maternelle, aux principes et habitudes qui les régissent... un acquis pédagogique qui s'avère fort utile, et ce, bien au-delà des limites du champ disciplinaire de la traduction en elle-même.

2. Apports pédagogiques du cours

Comme nous venons de le suggérer, la traduction, d'un point de vue purement pédagogique, est un exercice très intéressant pour sa difficulté d'abord, mais aussi pour l'effort de compréhension et de réflexion qu'il réclame à l'apprenant.

2.1 Un exercice de haute-voltage en langue étrangère

Cela n'étonnera personne, la traduction vers la langue étrangère est un exercice extrêmement périlleux et d'ailleurs, en France en tout cas, unanimement déconseillé

dans le monde de la traduction professionnelle. Notons qu'en Chine, le marché de la traduction étant tel qu'il est (faiblesse des rémunérations et conscience générale assez faible de la difficulté de l'exercice), la traduction du chinois vers le français est largement confiée à des francophones non-natifs, avec plus ou moins de succès. Nos étudiants en savent quelque chose puisqu'un certain nombre d'entre eux ont déjà eu l'occasion de se confronter à cette pratique professionnelle, avant même que leur « initiation » scolaire à cette discipline n'ait officiellement commencé.

Si on la replace dans la perspective de l'apprentissage en langue étrangère, la traduction est un exercice de « troisième degré » : pour pouvoir bien traduire en langue étrangère (3^e degré), l'étudiant doit mobiliser ses compétences rédactionnelles en langue étrangère (2^e degré) qui nécessite la mobilisation de toutes ses compétences lexicales et grammaticales (1^{er} degré). Ainsi, on peut considérer que la traduction en langue étrangère est le sommet d'une pyramide, à la base de laquelle se trouve le simple exercice de grammaire ou de vocabulaire (qui vérifie l'acquisition de la règle ou du lexique), et dont le niveau intermédiaire est occupé par l'exercice de rédaction (qui demande de sélectionner ses compétences grammaticales ou lexicales en fonction des actes de paroles, une tâche en soi déjà difficile à accomplir), tandis que la traduction demande à l'apprenant de déployer ses compétences rédactionnelles en fonction du message à restituer dans la langue d'arrivée (contrairement à la rédaction, en traduction, l'apprenant n'a aucune liberté quant au choix des actes de parole à formuler, ce qui représente un niveau de difficulté grandement supérieur). L'acte de traduire en français langue étrangère nécessite donc au préalable une bonne maîtrise de la rédaction, qui elle-même nécessite non seulement des acquis grammaticaux et lexicaux importants, mais aussi la capacité de les mobiliser en fonction des actes de parole formulés.

Ce haut niveau de difficulté amène l'élève à mobiliser et renforcer ses acquis en grammaire, en lexique et en rédaction, un travail complet qui explique le fait qu'en département de spécialité, une place importante est accordée à cet enseignement. Du point de vue de l'étudiant, cela s'avère vertigineux lorsque de nombreuses lacunes ont été accumulées, le rôle de l'enseignant étant de dresser le constat réaliste de ces lacunes et d'orienter l'apprenant vers la révision des fondamentaux.

2.2 Sensibilisation au texte

Le cas d'une traduction de la langue maternelle vers la langue étrangère laisse imaginer que les difficultés viendront uniquement de l'expression et non de la compréhension. L'expérience en cours de traduction permet de vérifier que cela n'est nullement le cas, non pas que les étudiants ne comprennent pas le chinois (ils

le comprennent naturellement plus aisément que leur professeur étranger !) mais leur rapport au texte et au langage, surtout lorsqu'il s'agit de la langue maternelle, est encore trop direct, trop instinctif, pas assez analytique. Le cours de traduction chinois-français est souvent l'occasion pour l'étudiant de redécouvrir sa propre langue, de se poser la question du sens exact de mots ou groupes de mots qu'il aurait compris intuitivement dans une démarche non-traductive. Ce manque de sensibilité au texte lui-même est souvent rendu manifeste par l'« addiction » régulièrement constatée au mot-à-mot (l'étudiant sait pertinemment qu'il ne faut pas traduire mot-à-mot, mais il le fait quand même, c'est plus fort que lui !). Cette tendance irrésistible repose souvent sur une véritable difficulté à dé-verbaliser pour ne s'attacher qu'au sens, chose impossible à faire lorsqu'on ne sait séparer le mot et son sens, lorsqu'on n'a pas encore conscience que le mot en soit n'a guère de sens, mais que c'est sa place dans le groupe nominal, dans le texte et même la nature de ce texte, qui le lui donnent. Ces réalités théoriques, qui ne sont un mystère pour personne, la traduction a l'avantage de les rendre particulièrement concrètes par le succès ou non de l'opération.

Face aux difficultés persistantes, tout le génie de l'enseignant réside dans son aptitude à faire la navette entre considérations théoriques et problèmes rencontrés par les étudiants : une énumération pointilliste et hebdomadaire de cas concrets vaudra toujours mieux qu'un long discours-fleuve sur la méthodologie.

2.3 Faculté d'adaptation

Une fois l'étudiant pleinement sensibilisé à un type de texte à traduire au gré de séances répétées, il est intéressant de le déstabiliser dans ses nouvelles habitudes, surtout si son niveau et la durée du cursus le permettent. Proposer un texte d'une tout autre nature, un document qui utilise en apparence le même vocabulaire que le précédent mais dans un sens qui s'en écarte, ou qui aborde la même question sous un tout autre angle d'approche... voilà qui permettra à l'apprenant de ne pas assimiler qu'une seule méthode de traduction mais d'adapter sa méthode en fonction des circonstances. Passer de la traduction d'un texte purement informatif à un texte littéraire voire poétique, ou encore s'initier au sous-titrage, sont des expériences aussi déstabilisantes qu'enrichissantes puisqu'elles forcent l'étudiant à remettre en cause toutes ses habitudes et fait passer le discours du professeur d'un extrême à l'autre : fonctionnalisme communicationnel, symbolisme formel, ou encore recherche de l'efficacité visuelle... autant de considérations contradictoires dictées par la nature du message à retransmettre comme par son support textuel. Le cas extrême de ces variations ne doit pas faire oublier qu'au sein d'un même texte aussi, le traducteur est souvent amené à se servir de cette faculté d'adaptation, parfois simplement lors du passage d'une unité de traduction à l'autre.

Par expérience, cette faculté d'adaptation si précieuse au traducteur, mais aussi à bien d'autres, est, pour les élèves, la plus difficile à acquérir, si bien qu'elle ne pourra être appréhendée que petit à petit, au fur et à mesure de la variété des textes à traduire, et même plus généralement, de la variété des cas rencontrés.

Notons au passage que dans l'initiation à la traduction, comme en rédaction, l'échec joue un rôle au moins aussi important que la réussite. Or, face à celui-ci, la correction exercée par l'enseignant doit être aussi franche que constructive : l'apprenant doit clairement comprendre qu'il a échoué dans sa tâche de traducteur, mais il doit surtout comprendre d'où vient son erreur et être en mesure de réfléchir aux moyens d'y remédier. Pour cela, l'idéal est de parvenir à créer une ambiance de cours autant chaleureuse et détendue que studieuse, dans laquelle mise en compétition et susceptibilité n'ont nul droit de cité, principe que l'enseignant tente d'incarner par sa propre attitude.

3. Quelques réflexions sur des variables envisageables

Outre les éléments abordés précédemment, au cours de l'enseignement de la traduction chinois-français, l'enseignant peut avoir à choisir entre différentes alternatives dans l'organisation de son cours. Il s'agit ici de motiver les choix et inflexions adoptés par l'auteur du présent article dans sa propre pratique.

3.1 Des alternatives écartées par souci d'efficacité : le travail en groupe, les exposés et la « correction autonome »

En spécialité de français, la traduction n'est qu'une discipline enseignée parmi tant d'autres, et dans un temps restreint. Dans ce cadre, l'enseignant qui entend offrir à ses élèves une initiation effective à cette discipline, est naturellement poussé vers des solutions efficaces en temps et en qualité de travail. Pour cela, le travail personnel a, sur le travail de groupe, l'avantage de garantir l'effectivité de l'effort fourni par chaque élève. Si des « mises en commun » peuvent apparaître entre certaines copies par un phénomène de solidarité bien naturel, il n'en reste pas moins que dans un travail personnel, la responsabilité de l'apprenant vis-à-vis des choix de traductions effectués est individuelle et non diffuse dans l'impersonnalité du groupe. De même, la prise de parole libre durant le cours, si elle se fait parfois de manière quelque peu anarchique, a l'avantage sur un exposé préparé, de faire parler tout le monde ou presque, et d'éviter toute perte de temps liée à l'effort de présentation. PPT qui ne démarrent pas, plans « bateaux » et exposés de qualité médiocre... sont autant de précieuses minutes inutilement gaspillées tandis qu'on ne dispose à peine que de deux heures (pauses comprises) et que la méthodologie de l'exposé n'est pas réellement le cœur du propos. Quant à la

« correction autonome », pratique consistant à demander à l'élève des corrections successives de sa traduction au cours de plusieurs séances de cours, là encore, en département de spécialité, l'espace restreint consacré à la traduction ne permet guère le déploiement d'une telle pratique.

Ainsi, il semble bien que dans l'éventail des nombreuses solutions pédagogiques dont dispose l'enseignement de la traduction, le caractère intensif d'une initiation opérée dans un cadre relativement restreint, pousse à un certain classicisme pour permettre de se concentrer sur l'essentiel.

3.2 Abandon d'une évaluation minutieuse et systématique, pour une correction plus qualitative et constructive

Au tout début de son expérience dans l'enseignement de la traduction, l'auteur du présent article, inspiré par sa propre pratique en cours de rédaction, avait nourri l'ambition d'offrir aux élèves une correction individuelle et systématique de chacune des copies, « unité de traduction par unité de traduction » avec un code de couleur pour le moins effrayant : surligneur jaune pour les passages contenant des erreurs mais qui permettent cependant de réaliser au moins partiellement la transmission du message, rouge pour les passages qui ne permettent plus cette transmission. Le résultat d'une telle démarche fut pour les élèves, une démoralisation généralisée face à des corrections qui leur étaient individuellement envoyées, et qui mettaient leurs copies aux couleurs de l'Espagne ; pour l'enseignant, un travail de censeur et de secrétariat extrêmement prenant et mettant gravement en péril sa santé physique et mentale ! De même, le travail hebdomadaire était systématiquement noté et annoté. Les contingences matérielles et surtout le manque de résultat au regard des efforts investis, ont motivé une transition vers une évaluation plus qualitative : désormais, l'élève n'est plus noté à chacun de ses travaux mais sur l'ensemble du semestre, participation, efforts et progression largement pris en compte ; dans la correction individuelle à présent donnée oralement en début de cours, les fautes ne sont plus abordées au cas par cas, mais plutôt à titre d'exemple pour étayer de simples injonctions pédagogiques (se relire plus attentivement, affiner la recherche lexicale, renforcer la recherche de connaissances *ad hoc...*).

Cette transition salutaire illustre assez bien le fait que, même en département de spécialité, l'enseignement de la traduction doit pleinement prendre en compte les particularités de cette discipline. En l'occurrence, un mode de correction et d'évaluation tout à fait praticable et extrêmement fructueux en cours de rédaction, s'est avéré vain et laborieux en cours de traduction.

Pour conclure, nous dirions que dans le cadre du département de français (enseignement de spécialité non spécifiquement orienté vers la traduction professionnelle)

une initiation à la traduction chinois-français est une pratique pédagogique reconnue et appréciée au niveau avancé car elle permet de mobiliser simultanément un grand nombre de compétences linguistiques et extralinguistiques. Si elle est faite efficacement et conformément aux principes de la discipline qui sont issus des pratiques réelles de la traduction professionnelle, l'initiation à la traduction permet aussi aux étudiants de spécialité d'affiner leur rapport au langage, l'acte de traduire leur permettant d'associer concrètement réflexion théorique et production pratique. Aussi, pour être efficace, l'enseignement de la traduction, pratiqué dans un cadre plus restreint que dans les cursus professionnalisants, doit s'inspirer de la pratique professionnelle de la traduction tout en profitant pleinement des libertés qu'offre le cadre universitaire.

La mise en place d'un tel cursus ne nécessite pas nécessairement le choix d'un manuel mais repose en revanche sur les compétences de l'enseignant, dans le meilleur des cas, un francophone natif (puisque'il s'agit de traduire vers le français) disposant d'une bonne compréhension du chinois et d'une certaine expérience dans la traduction. Les progrès de l'enseignement international du chinois rendront sans doute ce profil de plus en commun et ouvrent ainsi de belles perspectives d'avenir pour l'enseignement de cette discipline aussi professionnellement utile qu'intellectuellement enrichissante.

Notes

1. En tant que département depuis 2009, puis institut en 2011, réintégré à la faculté des langues en 2015.
Cf. le site officiel de l'Institut sti.blcu.edu.cn [consulté le 20 février 2017] : <http://sti.blcu.edu.cn/>
2. GILE, Daniel. *La traduction, la comprendre, l'apprendre*. Paris : PUF, 2005.
3. 作者：(法) 达尼尔·吉尔著，刘和平，郭微微译《笔译训练指南》中国对外翻译出版社，2008.
4. La salle de classe, les relations élèves-professeur et la note qui sanctionne les capacités de l'élève en fin de semestre, sont sans doute bien trop fortes pour pouvoir faire oublier les réalités d'un enseignement prodigué dans un cadre universitaire.
5. GILE, Daniel. *La traduction, la comprendre, l'apprendre*. Paris : PUF, 2005 ; p.49-52.